

A.S.E.A.P Budget Annexe
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 13 février 2023 à 16h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	3
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DURAND Michel, après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr SOURBE Eric, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0
- Voix pour : 2 Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Michel

Le Président, **A.S.E.A.P.**
SOURBE ERIC
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX - CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. 05 53 45 15 03
Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'ajournement de la
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE
REUNION DU SYNDICAT
13 FEVRIER 2023**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Sébastien LANDAT	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 13 Février 2023

Le Président,
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 13 février 2023 à 16h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	3
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de SOURBE Eric, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter:

- * résultat de l'exercice : 19 415.82 €
- * résultat antérieur : 20 875.86 €
- * TOTAL A AFFECTER : 40 291.68 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

- * solde d'exécution cumulé : - 7 350.00 €
- * solde des restes à réaliser : 0 €
- * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 7 350.00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3. Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 7 350.00 €
- * affectation complémentaire en "réserves" :€
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 : 32 941.68 €

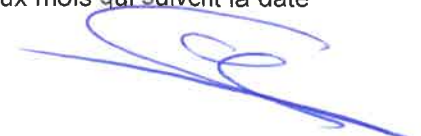
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Michel



Le Président,
SOURBE Eric **A.S.E.A.P.**
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX - CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 19 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.





**FICHE DE PRESENCE
REUNION DU SYNDICAT
13 FEVRIER 2023**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Sébastien LANDAT	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 13 Février 2023

Le Président,
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 13 février 2023 à 16h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	3
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président,
après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

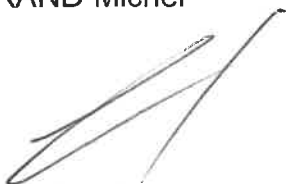
CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux
émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même
exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0
Voix pour : 3 Voix contre :0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice
2022 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Michel



Le Président,

SOURBE Eric

A.S.E.A.P.

Boulevard des Saveurs

Cré@Vallée Nord

COULOUNIEUX - CHAMIERES

24060 PERIGUEUX CEDEX 9

Tel. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE
REUNION DU SYNDICAT
13 FEVRIER 2023**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Sébastien LANDAT	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 13 Février 2023

Le Président,
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 13 février 2023 à 16h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	3
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président,
se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre
par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes
est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 Voix
contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de
chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Michel

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Le Président,
SOURBE Eric
A.S.E.A.P.
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX - CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03



**FICHE DE PRESENCE
REUNION DU SYNDICAT
13 FEVRIER 2023**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Sébastien LANDAT	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 13 Février 2023

Le Président,
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 13 février 2023 à 16h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	3
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

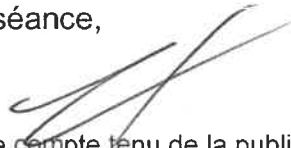
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DURAND Michel



Le Président,
SOURBE Eric

A.S.E.A.P.
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX - CHAMIERIS
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE
REUNION DU SYNDICAT
13 FEVRIER 2023**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Sébastien LANDAT	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 13 Février 2023

Le Président,
Eric SOURBE